

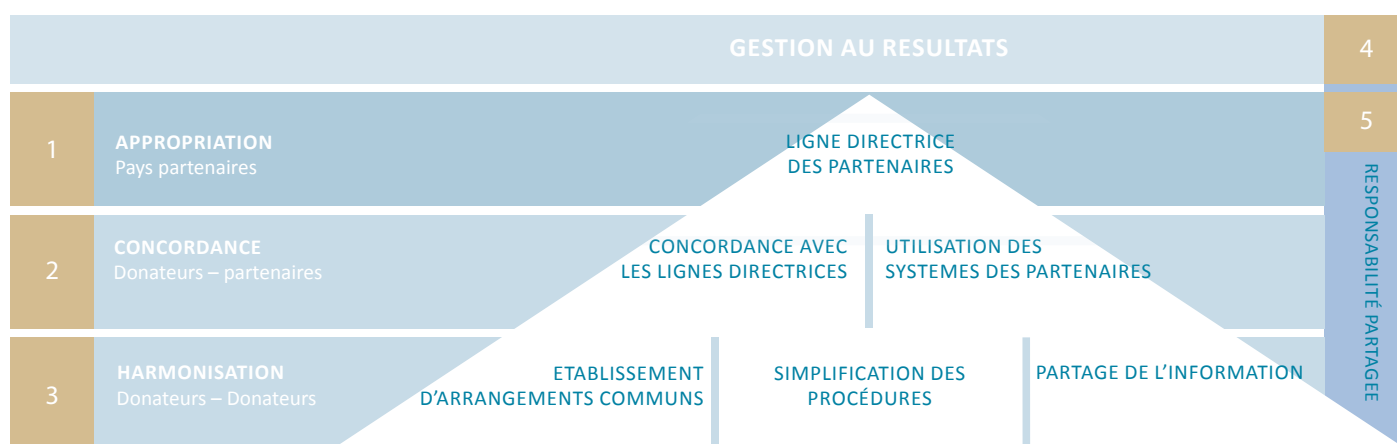
Le développement depuis 2000 du cadre politique de l'efficacité de l'aide a mené à l'élaboration de cinq principes communs qui ont pour objectif de stimuler l'efficacité de l'aide.



- **Appropriation** Les pays partenaires mènent leurs politiques et stratégies de développement et coordonnent leurs propres actions.
- **Concordance** Les pays partenaires mènent leurs politiques et stratégies de développement et coordonnent leurs propres actions.
- **Harmonisation** Les donateurs soutiennent les stratégies, institutions et procédures nationales des pays partenaires.
- **Gestion au résultat** Gestion des ressources et prise de décision améliorée.
- **Responsabilité partagée** Donateurs et partenaires sont responsables des résultats du développement.

L'**appropriation par les pays** est la condition sine qua non de l'efficacité de l'aide, que l'harmonisation et la concordance doivent appuyer (voir diagramme). Afin de l'appliquer, les pays doivent mettre en place des politiques, stratégies, programmes et systèmes de gestion des financements publics adaptés à recevoir l'aide. A cette fin, les gouvernements dirigent le programme de développement, répartissant les fonds selon les besoins les plus pressants et obtenant ainsi des résultats de développement pérennes.

THE FIVE AID EFFECTIVENESS PRINCIPLES¹



¹ https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/index.php/File:Principles_of_PD.png

Les partenaires du développement **accordent** leur aide aux lignes directrices et systèmes de développement des pays partenaires. Cela implique des structures de suivi financier, de passation des marchés et de performance. Le financement de l'aide soutient alors les priorités de la politique nationale fixées par le gouvernement du pays donateur.

Il est nécessaire que les pays prennent leurs décisions à partir d'éléments fiables qui garantissent l'utilisation efficace des fonds. Les donateurs qui souscrivent à l'efficacité de l'aide **harmonisent** leurs efforts afin d'établir des arrangements communs, de simplifier les procédures, de partager les informations et d'éliminer les doublons. À terme, donateurs et partenaires sont responsables des résultats du développement à travers **une responsabilisation commune et la transparence**; l'un vis à vis de l'autre et aussi envers les citoyens.

OL'OCDE (2011) rapporte les progrès de la fourniture de l'aide plus objectivement. Par exemple, plus d'un tiers des pays

en développement ont renforcé leurs institutions publiques et processus. Mais dans l'ensemble, donateurs et pays en développement ont échoué de peu à atteindre leurs objectifs.

La magnitude des réformes signifie pour les gouvernements bien plus que de simples ajustements. Les pays en développement ont peut-être amélioré leurs systèmes mais ces derniers ne sont pas nécessairement utilisés par les donateurs pour fournir l'aide.

La peur d'une mauvaise utilisation des ressources financières et du manque de loyauté des systèmes des pays partenaires ont conduit les donateurs à vouloir éviter tout risque fiduciaire, et non à les gérer (OCDE, 2011).

La fiche 5 discute la mise en place de ces cinq principes dans le secteur de l'AEPH.

REFERENCES

OCDE - Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 2011. *Aid Effectiveness 2005-10: progress in implementing the Paris Declaration*. [pdf] Editions de l'OCDE. Disponible sur : <<http://www.oecd.org/dac/effectiveness/48742718.pdf>> [Consulté le 2 juillet 2013].

LECTURES COMPLEMENTAIRES

Tomlinson, B., 2011. *Democratic ownership and development effectiveness: civil society perspectives on progress since Paris—Reality of aid 2011 Report*. [pdf] Quezon City : IBON Center. Disponible sur : <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/F_R_348.pdf> [Consulté le 18 juillet 2013].

Verhoeven, J., Uytewaal, E. et de la Harpe, J., 2011. *Aid effectiveness in the water and sanitation sector: policies, practices and perspectives*. (Thematic Overview Paper 26) [pdf] La Haye : IRC Centre International de l'Eau et de l'Assainissement. Disponible sur : <<http://www.irc.nl/top26>> [Consulté le 20 août 2013].

OMS - Organisation Mondiale de la Santé, 2012. *UN-Water Global Annual Assessment of Sanitation and Drinking-Water (GLAAS): the challenge of extending and sustaining services*. [pdf] Genève : OMS. Disponible sur : <http://www.un.org/waterforlifedecade/pdf/glaas_report_2012_eng.pdf> [Consulté le 15 juillet 2013].

IRC Centre International de l'Eau et de l'Assainissement et l'équipe des Processus Pays du Partenariat Eau et Assainissement pour Tous (SWA) ont préparé ce dossier d'information afin d'aider les professionnels du secteur de l'AEPH à comprendre ce qu'implique l'efficacité de l'aide (EA). Il vise à aider les professionnels du secteur à appliquer les principes de l'EA et du SWA dans leur travail quotidien, à les intégrer dans les politiques et pratiques de l'AEPH.

Ce dossier d'information sur l'efficacité de l'aide a été préparé par les agents d'IRC Erma Uytewaal, Jeske Verhoeven et Carmen da Silva-Wells, avec des contributions de Jean de la Harpe. Il a été revu par Clare Battle de WaterAid et Ceridwen Johnson du Secrétariat Sanitation and Water for All. Pour plus d'informations sur ce dossier et le travail d'IRC sur l'efficacité de l'aide, contactez Erma Uytewaal à l'adresse uytewaal@irc.nl ou Jeske Verhoeven à l'adresse verhoeven@irc.nl.

IRC Centre International de l'Eau et de l'Assainissement
Bezuidenhoutseweg 2, 2594 AV
La Haye, Pays-Bas
T + 31(0)70304 4000
E: general@irc.nl
W: www.irc.nl



2013, IRC.

